

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 646 DU 4 SEPTEMBRE 2012

1801/2012 : 211^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

« En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant ».

Nelson Mandela

Suivez Nous sur }
facebook

**CARBURANT :
POUR UNE POLITIQUE
DE DISTRIBUTION
ÉQUITABLE**

**CHÔMAGE,
FAIBLE CROISSANCE
PAS DE PRODUCTION
FAILLITE EN VUE ?**



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

CARBURANT : DE NOUVELLES RÈGLES DE JUSTICE SONT INDISPENSABLES

Face à une consommation d'énergie et des prix en hausse, la précarité énergétique gagne du terrain. Solidarité et justice doivent être utilisées. Exercée dans l'électricité avec les tarifs sociaux (Tarif de Première Nécessité), ce principe de solidarité doit être appliqué pour les carburants. En effet, des mécanismes pour aider les plus défavorisés existent. Parmi toutes les mesures envisagées, dans un contexte économique et social tendu, des solutions ciblées pour les automobilistes défavorisés pourraient effectivement avoir du sens. Au premier rang desquelles un système de chèques carburant ou chèques essence sur le modèle des chèques restaurant ou chèques vacances, destinés par exemple aux ménages percevant les minima sociaux et à ceux qui utilisent leur voiture pour aller travailler dans des zones où les transports en communs sont peu présents et insuffisants. Il faudrait créer, pour financer ces chèques, un fonds de solidarité alimenté par les pétroliers, les grandes surfaces et les employeurs. Ainsi, les bénéficiaires, les automobilistes les plus contraints, seraient uniquement les personnes qui travaillent et qui n'ont pas la possibilité de se déplacer autrement qu'avec leur voiture, principalement. Quoi qu'il en soit, compte tenu de la conjoncture internationale, le prix du pétrole est voué à augmenter. La transition énergétique doit donc commencer. On le voit bien, à court et moyen termes, l'urgence est de développer les transports collectifs et d'aider les plus contraints.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DES CONSERVATEURS DU COLONIALISME VA ÉCHOUER

Le reflux du chômage qui illustre les dysfonctionnements de notre économie n'est pas pour demain, car tous les clignotants de l'économie sont passés au rouge. Passage en revue.

Croissance: électro-encéphalogramme plat

Les statistiques sur notre PIB sont rarement publiées à temps. En volume, le PIB n'a pas augmenté depuis un an. En d'autres termes, cela fait quatre trimestres que la croissance est égale à zéro. Une situation qui reflète la fragilité de notre économie. Par ailleurs c'est le PIB non marchand qui mène le bal c'est à dire la masse salariale de la fonction publique , le marchand restant ridiculement bas . Plus grave, aucun vent favorable ne semble pouvoir redonner, à court terme, de l'élan à notre économie. Le secteur productif est toujours aussi modeste et rien n'est fait pour le faire croître . Le centre du système colonial ne va pas mieux. Du coup, les prévisions de croissance vont encore être rabaissées. Jean-Marc Ayrault a déjà annoncé que les 1,2% de croissance attendus pour 2013 ne seraient pas atteints. La plupart des économistes évoquent déjà une croissance inférieure à 1% l'an prochain. Or il faut à la France une croissance d'au moins 1,5% par an pour voir le taux de chômage diminuer.

Consommation: les freins restent nombreux

Hausse des prix , chômage persistant baisse du pouvoir d'achat avec des salaires qui évoluent peu ... Les guadeloupéens s'inquiètent avec raison . Les ménages se montrent particulièrement inquiets au sujet de leur niveau de vie futur. Cette perte de confiance est bien entendu une très mauvaise nouvelle pour la consommation. Aujourd'hui, c'est un véritable cercle vicieux qui risque de s'enclencher : la baisse de la consommation pèse sur les ventes des entreprises qui continuent de débaucher, alimentant à nouveau les craintes des consommateurs.

Continuer à tenter de dynamiser le supermarché comme le font les autorités coloniales socialistes ne donnera pas de résultat probant .Une autre politique s'impose .

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, SCIENCES

NOUVELLE MATIÈRE EN TERMINALE INFORMATIQUE ET SCIENCE DU NUMÉRIQUE

Parmi les nouveautés de cette année, une nouvelle matière en Terminale: l'informatique et science du numérique (ISN). L'enseignement, créé en partenariat avec l'Inria, s'ajoute aux autres spécialités de la filière S. Il s'agit d'un "enseignement d'ouverture et de découverte des problématiques actuelles, adapté à la société d'aujourd'hui", peut-on lire dans le Bulletin Officiel spécial n°8 du 13 octobre 2011. Le programme de cet enseignement de 2 heures par semaine va permettre d'explorer des notions scientifiques fondamentales au travers de la représentation de

l'information numérique, des algorithmes, des langages et architectures informatiques. L'ISN est soumis, comme toutes autres matières, à un programme décidé par le ministère. Ce programme développe deux idées importantes. La première est la volonté de mettre les élèves en activité, c'est-à-dire en activité pratique autour d'une machine, comme par exemple la création de programmes, de projets. La deuxième idée directrice est la volonté de donner un aperçu de ce qu'est l'informatique dans sa forme la plus simple et la plus basique pour ouvrir l'enseignement au plus grand nombre. Quatre thèmes seront abordés tout au long de l'année: le langage de programmation; la sécurité informatique; l'accessibilité sur différents supports et le concept d'algorithmes, (addition et tri). Il est important de souligner que la possibilité d'approfondir ces thèmes sera laissée aux élèves. Il y a pour le moment un seul manuel utilisé (Informatique et science du numérique, Gille Dowek, Jean-Pierre Archambault, Emmanuel Baccelli, aux éditions Eyrolles). Il est conforme au programme mais nous avons souhaité qu'il reste le plus ouvert possible pour permettre à tous d'approfondir leurs connaissances en informatique.

LIVRES

HISTOIRE DE LA CONSOMMATION

**Marie-Emmanuelle Chessel Histoire de la consommation
La Découverte - Repères 2012 / 128 pages**

La consommation étant pour ainsi dire le plus petit dénominateur commun moral et peut-être même politique des ressortissants de l'ère postmoderne – même quand ils la contestent – ainsi qu'un mode d'appréhension du réel tout à fait inédit dans l'histoire humaine, elle est devenue un champ d'études à part entière, d'ailleurs difficile à délimiter tant ses implications et ses enjeux sont larges. Fort opportunément, la collection "Repères" avait déjà offert un petit ouvrage consacré à la sociologie de la consommation tout à fait réussi ; voici qu'il est suivi d'une Histoire de la consommation, synthèse elle aussi remarquable due à Marie-Emmanuelle Chessel, directrice de recherche au CNRS. Madame Chessel a déjà traité dans plusieurs ouvrages de la professionnalisation et la volonté et l'encadrement politiques qu'impliquent ce que l'on appelle depuis les années 1960 «la société de consommation».

La structure de l'ouvrage articule le diachronique et le thématique. Aussi s'ouvre-t-il sur la genèse de la société de consommation au XVIIIe siècle. Celle-ci trouve ses racines dans une logique politique, celle du monarque absolu qui pousse à la dépense ostentatoire pour détourner la noblesse de la conquête du pouvoir, couplée à une logique – déjà – de distinction sociale par laquelle cette même noblesse se distingue du peuple, de son éthos et de ses pratiques d'autoproduction. Puis, avec l'arrivée d'une plus

grande variété de produits (notamment coloniaux), le développement de l'urbanisation et du travail salarié (et donc du recours au marché qui engage une partie de la population hors de la sphère domestique, donc de l'éthos de l'autoproduction) ainsi que l'enrichissement d'une partie de la bourgeoisie, les immenses possibilités de la production industrielle naissante et l'avènement de l'économie politique libérale (sa valorisation du luxe et de la poursuite des intérêts individuels, telle qu'elle se présente, par exemple, dans la fable des abeilles de Mandeville), la logique de distinction par la consommation déborde la seule aristocratie.

Mais Madame Chessel insiste davantage sur une autre transformation, celle des techniques de vente (prix fixe, marge faible avec compensation sur le volume de vente, offre large, renouvelée, publicité, rationalisation, etc.), de la mise en scène des produits dans les grands magasins ou de nombreuses boutiques spécialisées. Il est à noter que l'avènement du comportement «consomériste» ne va pas sans résistance de la paysannerie et du monde ouvrier et que sa diffusion n'est pas homogène en Europe, notamment là où les marchés restent fermés au commerce international : le lien entre société de consommation, homogénéisation des marchés et commerce international n'est plus à rappeler...

Durant l'entre-deux guerres, le modèle fordiste, venu des Etats-Unis, s'impose : travail à la chaîne, production de masse à bas prix, augmentation du pouvoir d'achat des ouvriers. Mais c'est entre 1955 et 1975 que se met réellement en place la société de consommation de masse. Là encore, la consommation devient un outil et un enjeu politique dans l'affrontement des blocs ; la compétition idéologique, et donc la légitimité des systèmes en place, se fonde sur les signes de «satisfaction» des besoins – ou, pourrait-on dire avec Ivan Illich dans sa critique du développement, de création de besoins, c'est-à-dire de manques.

La consommation de masse est favorisée par l'augmentation du temps libre, des dépenses de santé et... du crédit. Jadis condamné par les réformateurs sociaux, il est désormais considéré, en particulier pour l'achat d'immeubles, comme une sorte d'épargne. On mesure le changement de mentalité qui s'est opéré depuis le XIXe siècle. C'est aussi à cette époque que naissent les lois de protection du consommateur : avec la consommation de masse, l'Etat étend son champ d'intervention. Les quatre chapitres qui suivent explorent plusieurs caractéristiques de la société de consommation et des processus qui y ont mené ; ils sont respectivement consacrés à l'américanisation, à la professionnalisation, aux genres puis aux organisations de consommateurs.

Tant décriées par les mouvements critiques de la société de consommation, l'américanisation, défend Madame Chessel, a été relative ; en effet, non

seulement les défenseurs américains de la société de consommation sont plus souvent qu'on ne le pense allé s'inspirer en Europe, mais les dénonciateurs, cette fois européens, ont eux fait le chemin inverse et doivent beaucoup aux campagnes critiques du nouveau continent. De plus, si la professionnalisation, dans le champ du marketing et de la publicité, s'est opérée en Europe en référence à celle des Etats-Unis, l'appropriation de l'imaginaire consumériste américain en Europe a été active et sélective : ce qui en a été pris n'a pu l'être que parce que cela pouvait faire sens ou être utile et efficace sur le vieux continent. Quant à cette fameuse professionnalisation de la vente, elle se manifeste par une pléthore de nouveaux métiers : courtiers d'annonce, publicitaires, marketers, designers, etc.

L'avènement de la société de consommation et de la figure du consommateur a aussi eu un impact concernant la représentation et le rôle des femmes. Les stéréotypes à son égard se sont souvent davantage vus renforcés, confortés que bousculés : longtemps on a opposé l'homme rationnel à la femme influençable. Naissent deux figures féminines, utilisées par les marketers et publicitaires : la bourgeoise dépensière et hystérique et l'ouvrière vertueuse, gestionnaire, celle des cours d'enseignement ménager. L'auteure souligne que si la consommation, notamment au travers de la publicité, a renforcé les stéréotypes, elle a aussi offert aux femmes, exclues du jeu politique, un champ d'action social donc, de manière détournée, politique.

Enfin, concernant les associations de consommateurs, on peut distinguer celles qui relèvent de la consommation «éthique» (par exemple, la Ligue sociale d'acheteurs, qui opère dès le début du XIXe et cherche à améliorer le sort des travailleurs, ou encore celles actuellement liées au commerce dit «équitable») de celles qui relèvent du pur consumérisme, c'est-à-dire de la défense du consommateur (sa santé, les bonnes affaires, etc.) sans relation avec le monde du travail ou d'autres critères.

Histoire de la consommation est un ouvrage riche, offrant de très diverses perspectives de réflexions et d'approfondissements avec, comme toujours dans la collection "Repères", une excellente bibliographie. Il laisse cependant sur sa faim parce que si l'auteure a choisi de ne pas rester dans l'histoire factuelle, elle s'engage dans l'histoire sociale – insistant, on l'a vu, sur les thématiques de professionnalisation et de genre – sans vraiment entrer dans celle des idées qui la sous-tendent. Mais c'est là bien sûr le risque d'une synthèse, et l'on ne peut qu'attendre une suite ou une étude plus fouillée de la part d'une chercheuse qui maîtrise indéniablement son domaine...

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES INTERNATIONALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

LES NON ALIGNÉS : UNE UTOPIE EN QUÊTE D'UNE NOUVELLE BOUSSOLE

Du 28 au 30 août s'est tenu à Téhéran le XVI^e Sommet des pays non-alignés, et ce, dans l'indifférence la plus totale des pays occidentaux et du black-out des médias occidentaux main stream. Malgré cela, vingt neuf chefs d'État ou de gouvernement ont fait le déplacement, tandis que la majorité des 120 membres de ce mouvement étaient représentés au niveau ministériel. À l'issue de ce sommet, l'Iran prendra pour trois ans la présidence du Mouvement des non-alignés. Le mouvement des non-alignés, lit-on dans l'encyclopédie Wikipédia est une organisation internationale regroupant 118 États en 2008 (17 États et 9 organisations internationales y ont en plus le statut d'observateur), qui se définissent comme n'étant alignés ni avec ni contre aucune grande puissance mondiale. Le but de l'organisation tel que défini dans la «Déclaration de La Havane» de 1979 est d'assurer «l'indépendance nationale, la souveraineté, l'intégrité territoriale et la sécurité des pays non-alignés dans leur lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme, la ségrégation, le racisme, et toute forme d'agression étrangère, d'occupation, de domination, d'interférence ou d'hégémonie de la part de grandes puissances ou de blocs politiques» et de promouvoir la solidarité entre les peuples du tiers-monde ».

« L'organisation, dont le siège est à Lusaka, en Zambie, regroupe près des deux tiers des membres des Nations unies et 55% de la population mondiale. La Déclaration de Brioni, du 19 juillet 1956, proposée par Gamal Abdel Nasser, Josip Broz Tito, Norodom Sihanouk et Jawaharlal Nehru marque l'origine du mouvement, qui vise alors, dans le contexte de la guerre froide, à se protéger de l'influence des États-Unis et de l'Urss les deux grands qui gouvernaient le monde. Le terme de «non-alignement» a été inventé par le Premier ministre indien Nehru lors d'un discours en 1954 à Colombo. On peut considérer que la Conférence de Bandung, qui avait

réuni une trentaine de pays d'Afrique et d'Asie, est une étape importante vers la Constitution du Mouvement des non-alignés Voilà pour l'histoire.

A quoi sert actuellement le Mouvement des non-alignés aujourd'hui?

Qu'en est-il du mouvement des non-alignés après la disparition du bloc soviétique, l'émergence d'une hyper-puissance et de la doctrine du néolibéralisme et de nouveaux blocs?

Pour Yves Lacoste, fondateur de l'École française de géopolitique «ce mouvement était unifié et porté par l'idée de la fraternité entre les pays pauvres. Et enfin, il était incarné par des hommes au prestige international comme Tito, Nasser ou Nehru. Ce mouvement s'est fissuré avec la guerre entre le Cambodge et le Vietnam en 1979. Ce conflit a porté un coup très grave à l'idée de Tiers-monde, qui n'a plus grand sens aujourd'hui. Après la chute du mur de Berlin, la fin de l'ex-Yougoslavie et l'extension de la mondialisation, il y a eu comme une éclipse du mouvement des Non-Alignés jusqu'à ce sommet de Téhéran. On assiste peut-être aujourd'hui à un renouveau de celui-ci. Tous les représentants des pays membres ont fait le déplacement à Téhéran, même des pays comme l'Égypte qui n'avait plus de relations avec l'Iran depuis la conclusion des accords israélo-égyptiens en 1980. Les liens privilégiés qui existent entre le président iranien Ahmadinejad et le président vénézuélien Hugo Chavez permettent aux pays sud-américains de retrouver une place qu'ils n'avaient plus depuis les riches heures de Cuba».

La deuxième vie du Mouvement des non-alignés

Cette audience n'a pas échappé au secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, qui a fait lui-même le déplacement. Ces pays sont aujourd'hui animés par la volonté de se démarquer de la diplomatie américaine et européenne, par le projet de peser dans les organes de décision des Nations unies – d'obtenir des places permanentes au Conseil de sécurité – par la volonté d'accéder à l'industrie du nucléaire. L'Inde et l'Afrique du Sud sont aujourd'hui des piliers de ce mouvement. Mais il faut aussi compter avec l'Iran qui, comme on le voit au cours de ce Sommet, veut incarner l'opposition à l'Occident.

Pour Zaki Laïdi, de l'Institut d'études politiques de Paris: le Mouvement des non-alignés exprime la volonté d'un grand nombre de pays de garder ses distance vis-à-vis de l'Ouest. Les grandes heures du mouvement étaient en fait, déjà révolues. Ces grandes heures, c'était les années 1960 et 1970, avec la création du groupe des 77 aux Nations unies ou la revendication, en 1973, lors du Sommet d'Alger, d'un nouvel ordre économique international, portée aux Nations unies l'année suivante par le président Boumediene. Autant de combats pour faire entendre la voix du tiers-

monde sur la scène internationale.

Pourtant, le Mouvement des non-alignés – en tous cas certaines de ses idées – suscite un regain d'intérêt. Les années 90 et le début des années 2000 ont vu le renouveau de concepts que ces fondateurs défendaient. L'altermondialisme, par exemple, qui prône un rééquilibrage des relations économiques entre pays riches et pauvres, est l'enfant du tiers-mondisme.

En outre, les pays émergents pèsent de plus en plus sur la scène mondiale. La Chine, bien sûr, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et beaucoup d'autres ébranlent sérieusement les Etats-Unis et les autres Etats occidentaux. Ces nations du Sud réussissent petit à petit, là où les dirigeants du tiers-monde avaient échoué dans les années 1960 et 1970. «Le Mouvement des non-alignés conserve une signification politique en ce qu'il exprime la volonté d'un grand nombre de pays de garder ses distances vis-à-vis de l'Ouest, analyse Zaki Laïdi, Le non-alignement aujourd'hui, c'est ne pas s'aligner complètement sur l'Occident, au moment où, d'ailleurs, on s'intègre de plus en plus dans l'économie mondiale. Plus vous vous intégrez dans la mondialisation, à l'économie capitaliste, plus vous vous dites: dans ce monde quelle marge de manoeuvre et d'appréciation personnelle je garde.» Il reste à savoir si c'est au sein du Mouvement des non-alignés qu'ils peuvent faire entendre leur voix. Il existe aujourd'hui d'autres instances à travers lesquelles ils peuvent s'imposer. A commencer par le G20 qui regroupe les vieilles nations riches et les pays émergents comme l'Inde, la Chine, la Corée du Sud, le Brésil, le Mexique ou l'Afrique du Sud. Un forum aujourd'hui incontournable. Il y a également le groupe informel des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), ou encore le Groupe de Shanghai, qui réunit la Chine, la Russie et les pays d'Asie centrale producteurs de pétrole ou de gaz. «Ce qui est important c'est la proclamation du respect de la souveraineté nationale économique et politique. Et la non-reconnaissance du droit de certains pays à s'autoproclamer communauté internationale, je parle de l'ambassadeur des Etats-Unis suivi dans les minutes qui suivent par les ambassadeurs des pays européens et avec deux ou trois acolytes comme les 'grandes démocraties' l'Arabie Saoudite et le Qatar», martèle l'Egyptien Samir Amin, figure de la mouvance tiers-mondiste et anticapitaliste depuis les années 60».

L'énigme Ban Ki-moon

Constants dans leur diabolisation de l'Iran, les pays occidentaux (l'Empire et ses vassaux) ont tout fait pour dissuader Ban Ki-moon de faire le voyage qu'il fit à l'insu de son plein gré. Ce dernier «décida» finalement d'y aller avec des instructions claires. Tancer l'Iran sur son programme nucléaire et ressasser la vieille fausse rengaine faisant dire à Ahmadinejad

qu'il veut la destruction d'Israël. Mieux encore pour Ban, la remise en cause de l'holocauste est un crime abominable.: «Je rejette fermement les menaces émises par un État membre (de l'ONU, Ndlr) d'en détruire un autre, ou les commentaires révoltants niant des faits historiques comme l'Holocauste». Hypocritement, Ban Ki-moon a rappelé les idéaux du Mouvement aux membres des non-alignés (MNA) et a appelé à une campagne mondiale pour leur mise en place: «Nous devons défendre les idéaux du mouvement que sont la paix et l'égalité et faire des efforts pour la réalisation de ces idéaux. Il a défini le Mouvement comme un élément clé dans le maintien de la paix mondiale et souligné que le MNA devait travailler en coordination avec l'ONU afin que ces institutions internationales, y compris le Conseil de sécurité, soient le reflet de la réalité d'aujourd'hui. A l'instar du Guide suprême, le secrétaire général de l'ONU a décrit la prolifération des armes nucléaires comme «une menace majeure contre les pays du monde», ajoutant que «l'Iran pouvait jouer un rôle constructif dans la lutte contre la prolifération des armes nucléaires». Il n'explique pas pour autant l'impunité d'Israël sur le dossier nucléaire. Pour Karim Sadjadpour, chercheur associé: «Manifestement, il apparaît que l'opération de communication de Téhéran a réussi», «L'Iran va se servir de cette caisse de résonance médiatique pour sa propre propagande et ses gesticulations sur la scène internationale.» À l'ouverture jeudi, l'Ayatollah Khamenei a répété que l'Iran «ne cherchera[it] jamais à avoir l'arme atomique». «Comment expliquer que les pays disposant de la bombe atomique n'aient pas réduit leur arsenal, comme le stipule le Traité de non-prolifération (TNP)? Comment expliquer que l'Iran, signataire de ce traité, aujourd'hui toujours sous contrôle de l'Aiea, qui ne dispose d'aucune preuve qu'elle cherche la bombe, demeure aujourd'hui la principale menace dans les relations internationales? Pendant ce temps, d'autres pays, qui n'ont pas signé le TNP, ne posent aucun problème», souligne le chercheur. Le dernier rapport trimestriel de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur l'Iran, attendu jeudi ou vendredi, doit révéler que l'Iran a encore augmenté sa capacité d'enrichissement d'uranium, ce que lui permet le TNP, dans un but strictement civil.

120 pays sur 193 à l'ONU, soit plus de 62% de la planète ont un avis à donner

«A partir du moment où des pays refusent la politique du Nouvel Ordre basée sur une rapine des pays vulnérables (BM, FMI, OMC) avec le bras armé de l'Otan, tout est fait pour les discréditer. Depuis la chute de l'Urss, le monde ne s'est jamais aussi mal porté et les pays non-alignés – en majorité arabes et musulmans – sont dépecés au gré de la prédation et de la curée, l'Afghanistan, l'Irak, le Soudan, le Yémen, la Libye, ou reformatés selon le GMO comme la Tunisie, l'Égypte qui, franchement, écrit François Asselineau peut désormais être contre ces grands principes? Principes qui

sont d'ailleurs en parfaite harmonie avec les principes du droit international, tel qu'il a été codifié par la Charte des Nations unies? Le Guide suprême de la République islamique d'Iran a prononcé le discours d'inauguration du 16e Sommet du Mouvement des pays membres non-alignés au cours duquel il a déclaré que le monde est désormais «en mouvement vers un nouvel ordre international où le Mouvement des non-alignés (2/3 de la population mondiale) peut et doit jouer un nouveau rôle. Ce nouveau système doit être fondé sur la participation de toutes les nations et sur l'égalité de leurs droits. [...] La gestion du monde ne doit pas être exclusivement aux mains de quelques pays occidentaux.» Les médias occidentaux se sont focalisés sur l'incident survenu lorsque le président égyptien Morsi a qualifié le gouvernement d'Assad d'«oppressif et a souhaité son renversement». Son intervention a provoqué le départ de la délégation syrienne. Jeudi 30 août, le représentant du commissaire des droits de l'Homme à l'ONU a qualifié de fausses les informations diffusées sur les événements syriens: «Les médias ne couvrent pas tel qu'il le faudrait les incidents en Syrie, les médias accusent le pouvoir en Syrie de tout crime qui y survient alors que nos informations témoignent du contraire.» L'Iran a marqué un point contre les Occidentaux qui tentent de l'isoler en recevant cette semaine les représentants de 120 pays non-alignés, mais ses efforts pour redorer son prestige international ont été mis à mal par son dossier nucléaire controversé, estiment les analystes. Publié en plein Sommet, le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est toutefois venu rappeler la controverse autour du programme nucléaire iranien. Les représentants des 120 pays membres ont adopté une déclaration finale affirmant notamment le droit de tous les pays à l'énergie nucléaire pacifique, le refus de toutes sanctions unilatérales et menaces militaires contre un pays, le soutien à la création d'un État palestinien et la nécessité du désarmement nucléaire. Les États-Unis ont réagi en avertissant à nouveau Téhéran que le temps de la diplomatie pour résoudre le problème nucléaire ne durerait pas «indéfiniment».

Conclusion

Cela dit, ce Sommet s'est tenu en Iran, pays isolé par les Occidentaux qui ont toujours la fâcheuse manie de parler au nom de toute la planète. La volonté de nuire à l'Iran et de perturber le «Sommet du Mouvement des non-alignés» a été manifeste. Malgré des présences intempestives telles que celles des pays «aux avant-postes de la démocratie et des droits de l'Homme» tels que le Qatar et surtout l'Arabie Saoudite. Le Sommet de Téhéran est une réussite puisqu'il a abouti à un rééquilibrage des relations internationales. Ce rééquilibrage constitue une nouvelle étape sur la voie d'un monde multipolaire après celle des trois double veto russe et chinois qui ont empêché les États-Unis d'utiliser «le Conseil de sécurité» pour

mettre en oeuvre leurs politiques d'agression. Ce Sommet de Téhéran, malgré toutes les embûches et les couacs, montre que la vraie communauté internationale est soucieuse de la paix du monde, de l'harmonie et de l'égale dignité des peuples. Aura-t-elle les coudées franches pour asseoir ses idées à l'Assemblée des Nations unies dans les votes concernant la Syrie, la Palestine, la dénucléarisation? Rien n'est moins sûr! La doxa occidentale est toujours à la manoeuvre. De plus, il faut bien le dire, le monde a profondément changé, avec l'apparition de nouveaux blocs (Brics, les pays du groupe de Shangai), voire la position énigmatique de l'Inde, qui se regroupent non plus par idéologie générale mais par intérêt économique. Ce qu'il y a de sûr est que l'Iran a gagné une bataille médiatique mais la paix du monde est loin d'être acquise. Il reste que les vœux utopistes de l'économiste Samir Amin sont toujours d'actualité. Aux «Damnés de la Terre» de les concrétiser en ne comptant que sur eux-mêmes c'est cela leur vraie boussole.

Professeur émérite Chems Eddine Chitour

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

VENEZUELA : FIN DU 11^e CONGRÈS LATINO-AMÉRICAIN DES JOURNALISTES

Le onzième Congrès de la Fédération Latino-américaine des Journalistes (FELAP) s'est terminé hier à Caracas la capitale du Venezuela. Lors de la clôture l'Argentin Juan Carlos Caamaño a été ratifié comme président de l'organisation régionale. Le Cubain Tubal Paéz comme premier vice-président. La Déclaration de Caracas, qui synthétise les décisions prises et trace les lignes stratégiques jusqu'en 2016 a été approuvée. Parmi les résolutions adoptées par les journalistes d'Amérique Latine, il y en a une qui exige au président étasunien, Barak Obama, d'exercer son autorité et d'ordonner la libération des cinq cubains prisonniers aux Etats-Unis pour avoir lutté contre le terrorisme. Les participants ont aussi salué le retour dans l'organisation des journalistes vénézuéliens absents depuis 2003, quand le Collège National des Journalistes de la nation sud-américaine a été expulsée à cause de sa participation directe dans le coup d'Etat contre le président Hugo- Chavez.

AFRIQUE

ANGOLA : JOSÉ ÉDUARDO DOS SANTOS RÉÉLU

José Eduardo dos Santos, tête de liste du parti MPLA, a été réélu président de l'Angola avec 75% des suffrages. Ce sont les résultats annoncés par Jornal de Angola. Cette écrasante victoire est contestée par les partis de l'opposition, Unita et Casa, qui prévoient de présenter les preuves de la fraude électorale. Après les 81% des voix récoltées lors des élections générales de 2008, le président angolais José Eduardo dos Santos se taille encore la part du lion avec le score de 75% des suffrages exprimés du scrutin de vendredi 31 août. Ces résultats viennent confirmer ceux communiqués par la Commission nationale électorale (CNE) se basant sur le dépouillement de 72,5% des bulletins de vote. L'Unita, deuxième force politique de l'Angola, est créditée de 17,8% des voix. La Casa enregistre, pour sa part, 4,7% des suffrages. Ces deux partis d'opposition dénoncent des irrégularités dans l'organisation de l'élection. José Eduardo dos Santos, âgé de 70 ans, est au pouvoir depuis près de trente-trois ans. Après l'indépendance de 1975, ces élections générales sont seulement le troisième scrutin organisé en Angola.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Les Bourses asiatiques reculent ce mardi matin, la situation en Europe continuant de préoccuper les marchés avant les rendez-vous monétaires de la fin de semaine. Alors que Moody's a abaissé ce matin à "négative" la perspective négative à la note de crédit 'Aaa' de l'Union Européenne, l'indice Nikkei cède 0,15% vers la fin de la séance, tandis que Hong Kong lâche 0,3%, le Shanghai Composite recule de 0,4%, Taiwan tutoie l'équilibre (+0,06%) et Séoul baisse de 0,2%. A Sydney, l'indice ASX-200 perd 0,6% après l'annonce d'un statu quo de la Banque centrale australienne sur ses taux directeurs. Enfin, Singapour est quasi-inchangé (+0,04%), tandis qu'à Bombay, le BSE-Sensex lâche 0,2% en début de séance. Concernant l'Europe, les investisseurs attendent avec une certaine anxiété la réunion de la BCE, jeudi, au cours de laquelle ils espèrent obtenir des détails sur l'opération de rachat d'obligations d'Etat évoquée depuis le mois d'août... Hier, le président de la BCE, Mario Draghi, a donné quelques

pistes, en suggérant que la banque centrale pourrait acquérir des titres de maturité inférieure à 3 ans. De tels achats ne seraient pas contraires au droit communautaire, qui interdit à la BCE de financer directement les Etats membres de la zone Euro, a-t-il estimé lors d'une intervention devant une commission du Parlement européen. Reste à savoir si ce type d'action suffira à rassurer les marchés sur les perspectives de long terme de la zone Euro, où l'activité s'est encore contractée en août dernier (indice PMI manufacturier tombé à 45,1), pour le 13ème mois consécutif.

ÉTAS UNIS

La Bourse de New York évoluait en baisse mardi en mi-séance, déçue par des statistiques économiques moins bonnes que prévu aux Etats-Unis et attentiste avant une réunion de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi: le Dow Jones cédait 0,69% et le Nasdaq 0,65%. Vers 16H00 GMT, l'indice Dow Jones Industrial Average lâchait 90,75 points par rapport à vendredi à 13.000,09 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 19,93 points à 3.047,03 points. La place new-yorkaise était restée fermée lundi pour cause de jour férié aux Etats-Unis. L'indice élargi Standard & Poor's 500 abandonnait 0,54% (-7,61 points à 1.398,97 points). Les baisses inattendues de l'indice ISM manufacturier en août et des dépenses de construction en juillet décevaient les courtiers, et accentuaient le léger mouvement de baisse observé à l'ouverture.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en net recul mardi, affectées par l'annonce d'une nouvelle contraction de l'activité du secteur manufacturier aux États-Unis, alors que les rendements des dettes espagnoles et italiennes se détendaient, portés par les espoirs d'une intervention de la Banque centrale européenne (BCE). À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en baisse de 1,58% à 3.399,04 points. Le Footsie britannique a cédé 1,5% et le Dax allemand 1,17%, tandis que l'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 abandonnait 1,14%. L'activité dans le secteur manufacturier aux Etats-Unis a reculé pour le troisième mois d'affilée au mois d'août, tandis que les embauches des entreprises sont tombées à leur plus bas niveau depuis fin 2009.

CHANGE

L'euro reculait face au dollar mardi, dans un marché frileux à deux jours d'une réunion de la Banque centrale européenne (BCE) dont les cambistes espéraient l'annonce de nouvelles mesures visant à contenir la crise de la dette en zone euro. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,2561 dollar, contre 1,2593 dollar lundi vers 21H00 GMT. L'euro reculait également face au yen, à 98,50 yens contre 98,55 yens lundi soir. Le dollar gagnait du terrain face à la devise nippone, à 78,40 yens contre 78,26 yens lundi. Vers 18H00 GMT, la livre britannique progressait face à l'euro, à 0,7914 pence pour un euro, et perdait du terrain face au billet vert, à 1,5872 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2010 franc suisse pour un euro, et reculait face au billet vert, à 0,9561 franc pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,3473 yuans pour un dollar contre 6,3404 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole se repliaient mardi en fin d'échanges européens, dans un marché refroidi par un regain d'inquiétude sur la demande après des indicateurs décevants aux Etats-Unis, et malgré les espoirs de mesures de soutien à l'économie par les grandes banques mondiales. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, pour livraison en octobre, valait 114,72 dollars, en baisse de 1,06 dollar par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance cédait 1,21 dollar, à 95,26 dollars, par rapport à la clôture de vendredi la place new-yorkaise étant restée fermée lundi en raison d'un jour férié aux Etats-Unis. Après avoir évolué en hausse jusqu'au début des échanges américains, "les prix du brut ont ensuite trébuché lourdement, reculant de concert avec les places boursières

PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA



MANAGEMENT ET DROIT

LA PRIME DE PARTAGE DES PROFITS

Bien que le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault ait annoncé en juillet dernier lors de la conférence sociale, que la prime de partage des profits, créée sous le précédent gouvernement, serait "supprimée" (sans préciser de date), les sociétés concernées l'an dernier peuvent cette année encore verser cette prime. Et dans le contexte économique actuel, toute action permettant d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages, même minime, est la bienvenue. Les employés de sociétés commerciales (type SA, SARL, SNC, SAS, etc.) d'au moins 50 salariés, ayant augmenté leurs profits, peuvent bénéficier des fruits de leur travail en touchant la prime de partage des profits. C'est l'article 1er de la loi du 28 juillet 2011 de Financement rectificative de la sécurité sociale pour 2011 qui a institué le versement d'une prime de partage des profits avec les salariés de l'entreprise. Cette prime ne peut se substituer à aucun élément de rémunération prévu par ailleurs, en particulier les hausses de rémunérations légales, conventionnelles ou contractuelles. Son versement est exonéré de toutes cotisations et contributions sociales, dans la limite de 1.200 euros par an et par salarié. Elle reste cependant soumise à la CSG et la CRDS, avec application de l'abattement au titre des frais professionnels dans la limite de 4 plafonds de la sécurité sociale, et au forfait social. Si le montant de la prime excède 1.200 euros, seule la fraction supérieure à ce montant est soumise à l'ensemble des cotisations et contributions sociales. Sont concernées les sociétés ayant attribué à leurs associés ou actionnaires, en application de l'article L232-12 du Code de commerce, des dividendes dont le montant par part sociale ou par action est en augmentation par rapport à la moyenne des dividendes par part sociale ou par action versés au titre des 2 exercices précédents. Pour les sociétés assujetties, le versement de la prime de partage des profits au bénéfice de l'ensemble des salariés, est obligatoire, tant que le Gouvernement n'y met pas légalement fin. C'est une circulaire du 29 juillet 2011, qui a apporté les informations utiles sur la détermination du critère d'augmentation des dividendes, sur les entreprises assujetties mais exonérées du versement, ou encore les dispositions applicables aux groupes

d'entreprises, sachant que la loi n'a pas fixé de montant minimum pour la prime.

Entreprises exonérées du versement

Lorsqu'elle entre dans le champ d'application de la prime de partage des profits, une société commerciale n'est toutefois pas tenue de verser cette prime lorsque cumulativement : elle a attribué, au bénéfice de l'ensemble de ses salariés, un avantage pécuniaire qui n'est pas obligatoire en application de dispositions législatives en vigueur ou de clauses conventionnelles (comme une prime de bilan, un supplément d'intéressement ou de participation, ou encore l'attribution gratuite d'actions) ; cet avantage pécuniaire est prévu par un accord d'entreprise (ou de groupe) conclu postérieurement au 25 mai 2011 ; il est attribué, en tout ou en partie, en contrepartie de l'augmentation des dividendes ; il est versé au cours de l'exercice au cours duquel l'assemblée générale se prononce sur l'augmentation des dividendes. A titre d'exemple, si un dividende en augmentation est versé aux actionnaires au cours de l'exercice 2013, la société sera exonérée du versement de la prime de partage de profit si elle verse un avantage pécuniaire à tous ses salariés en lien avec l'augmentation du dividende au cours du même exercice.

Déduction de la prime des résultats de l'entreprise versante

La prime de partage des profits étant imposable à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des traitements et salaires chez le bénéficiaire, elle s'analyse comme un complément de rémunération au profit du salarié. En application de l'article 39 1 du Code général des impôts, le bénéfice net de l'entreprise s'établit sous déduction de toutes charges, notamment les dépenses de personnel et de main d'oeuvre, de sorte que la somme correspondant au versement de la prime obligatoire de partage des profits est admise en déduction des résultats de l'entreprise versante, dans les conditions de droit commun. Toutefois, l'administration fiscale précise que la déduction n'est possible que si "cette prime correspond à un travail effectif" et à condition "qu'elle ne soit pas excessive eu égard à l'importance du service rendu", ce qui ne semble pas être le cas cette année au regard des sommes dérisoires versées par les entreprises concernées.

Déclaration de la prime à l'Urssaf

Comme les salaires, la prime doit être déclarée auprès de l'Urssaf lors de l'établissement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) et du tableau récapitulatif (TR), sachant qu'aucun code type de personnel spécifique à cette prime n'a été créé pour l'occasion. Si la prime n'excède pas 1.200 euros par an et par salarié, le montant de la prime doit être déclaré :

sous le CTP 479 pour le forfait social
et sous le CTP 260 pour la CSG /CRDS.

En revanche, lorsque le montant de la prime excède 1.200 euros par an et par salarié, la fraction excédant 1.200 euros doit être déclarée sur le BRC :

sous le CTP 100 RG cas général
et sous le CTP 260 pour la CSG /CRDS.

Enfin, la prime devra également être déclarée sur la DADS à remplir en janvier 2013, sous un code spécifique "Epargne salariale" S40.G30.10.

PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire (**1120 net**).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

POPULATION

POPULATION 2010: 407 205 habitants

OFFRE

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand (3,1)

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

PRIX

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN JUILLET : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN JUILLET :NC

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L 'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

Suivez Nous sur }
facebook



Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire